Déclaration CFTC

Avis "Émergence de l'intelligence artificielle dans la société"

En septembre dernier, le groupe CFTC déclarait que, sur la question environnementale, l'IA pouvait être un accélérateur de progrès comme un potentiel accélérateur de catastrophes. Aujourd'hui, à l'issue de cet avis tenant compte de tous les autres aspects de notre société qui seront - ou sont déjà! - transformés par l'IA, il nous semble que ce constat tient toujours. C'est pourquoi il ne faut pas adopter l'IA dans le seul but de rester dans la course industrielle et technologique. Non, il faut aussi l'adopter dans les buts d'améliorer la condition des travailleurs, d'étoffer notre tissu économique, de favoriser l'inclusion de tous et de redonner de la vitalité à nos services publics.

En clair, il ne faut pas séparer la performance économique de la performance sociale! Autrement, ce qu'on croyait être des fantasmes deviendront des réalités: perte d'emplois et de sens au travail, subordination de l'Homme à la machine, captation des bénéfices par une minorité d'acteurs économiques, surveillance généralisée et augmentation des discriminations. Pour que l'IA soit une révolution souhaitable, elle doit profiter au plus grand nombre sinon elle ne s'intégrera que dans la défiance et le rejet.

Parce que l'IA n'est rien d'autre qu'un outil conçu par l'humain, donc faillible, elle doit être strictement encadrée et correspondre aux aspirations démocratiques de notre temps. Ainsi, la CFTC soutient les préconisations visant à accroître la transparence des algorithmes et de l'utilisation des données, à encourager la diversité des profils au sein des métiers de l'IA - notamment la parité entre les femmes et les hommes, à exiger un haut niveau d'accessibilité des outils et à associer les partenaires sociaux dans l'intégration des systèmes d'IA.

En conclusion, **c'est bien l'IA qu'on adapte au service de l'intérêt général** et non l'humain qu'on adapte à une IA souvent détenue par des groupes privés aux intérêts très particuliers!

La CFTC votera en faveur de l'avis.